

221C1931
FR0000062150-FS0630

30 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BLEECKER
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 juillet 2021, la société à responsabilité limitée Milestone¹ (188 rue de Rivoli, 75001 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 juillet 2021, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société BLEECKER et détenir 153 936 actions BLEECKER représentant autant de droits de vote, soit 13,66% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions BLEECKER hors marché.

¹ Contrôlée par la société à responsabilité limitée Société Céréales et Investissements, elle-même détenue par des membres de la famille Solal.

² Sur la base d'un capital composé de 1 126 686 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.